



CLUB RULES

Le Basketballclub Telstar s'est fixé comme but la promotion du basket tout en assurant le bien-être et la sécurité de ses membres.

Il est convaincu que tous ses membres, entraîneurs, administrateurs mais aussi parents et joueurs doivent à tout moment oeuvrer ensemble pour parvenir à ce but.

Nous sommes ouverts à tout commentaire, argumentation, critiques et plaintes en vue d'améliorer les structures de notre club.

Nous avons élaborés des règles afin de faciliter le bon fonctionnement de notre association sportive.

Quatre points essentiels qui vont de soi :

1. Les membres sont priés de prendre soin du matériel sportif utilisé et de ne pas détériorer l'installation sportive qui nous est mise à disposition gracieusement par la commune. Laissez les locaux dans un état de propreté et emportez tous vos déchets.
2. Tous nos membres actifs doivent payer une cotisation annuelle. Cette cotisation est à régler avant mi-octobre de l'année en cours. Si tel n'est pas le cas, le joueur ne sera plus autorisé, ni à assister aux entraînements, ni à jouer les matchs et ce jusqu'au paiement de cette dernière.
3. Chaque équipe est responsable du nettoyage de ses uniformes.
4. Tout changement des coordonnées personnelles (numéro de téléphone, adresse, adresse email, etc) doit immédiatement être communiqué à un des membres du comité dont les coordonnées en annexe.

En tant que membre actif du BBC Telstar (= le Club), vous êtes prié de respecter **les règles de fonctionnement internes** suivantes :

1. Les sportifs ne doivent pas être sous l'emprise d'alcool ou de drogues pendant les sessions d'entraînement et les matchs de basketball.
2. Les sportifs doivent se soumettre aux lois anti-dopage en vigueur (liste des médicaments prohibés à consulter sur le site de la FLBB (www.flbb.lu) ou www.alad.lu).
3. Les membres sont priés d'être à l'heure à l'entraînement, aux matchs et aux RV fixés, afin de ne pas perturber le bon déroulement des événements sportifs.
4. Les membres doivent s'excuser, en cas d'empêchement, 24 heures minimum à l'avance (par téléphone, Sms, ou mail) auprès de leur entraîneur. Ceci vaut aussi bien pour les matchs que pour les entraînements.
5. Une tenue sportive correcte et l'absence de bijoux sont exigées lors de l'entraînement et des matchs.
6. Le joueur qui écope d'une faute technique doit payer les frais de celle-ci de sa propre poche, à savoir 20 € pour chaque faute technique, et ceci dès la première. (ce point ne concerne que les joueurs(ses) qui évoluent dans les équipes seniors et espoirs).
7. Les membres traitent les entraîneurs, les officiels et les membres du comité avec respect, en gardant toujours en mémoire le fait que ces gens travaillent bénévolement et mettent à la disposition du club, et leur savoir et leur temps.
8. En cas de démission, les membres avertissent le secrétaire du club par écrit.
9. Chaque membre actif reçoit un uniforme du Club pour les matchs officiels. Cet uniforme reste la propriété du Club, et en cas de perte ou de détérioration, le joueur doit en restituer la valeur vénale au Club.

Lu et approuvé :

Nom :	
Signature (membre) :	

Date :

--	--